

## Suivi des recommandations du Comité Technique spécial Musées de la direction générale des patrimoines du 03 mars 2017

<u>Analyse et préconisation du comité</u>	<u>Suivi</u>
<p><b>Point relatif à l'audit flash de l'IGAC conduit en 2015 sur le Château de Compiègne</b></p> <p>Les organisations syndicales demandent à l'administration qu'un point d'information sur la situation générale de Compiègne soit à l'ordre du jour de chaque séance des prochains CT spécial Musées.</p>	<p>La présidente du CT donne une suite favorable à cette demande. Un point sur le Château de Compiègne est à l'ordre du jour de cette séance.</p>
<p><b>Point d'information relatif à la fréquentation des musées en 2016</b></p> <p>Les organisations syndicales demandent plus de transparence sur la tarification des établissements (mise en place du billet unique, hausse du coût afin de pallier à la baisse de fréquentation) ainsi que sur les enquêtes de satisfaction des publics.</p>	<p>La présidente du CT indique, d'une part, que lors du prochain CT spécial Musées la restitution du rapport de la mission musées du XXI<sup>e</sup> siècle fera partie de l'ordre du jour, d'autre part, elle propose que lors d'un prochain CT spécial Musées une visibilité soit apportée sur la politique des labellisations (« Maisons des illustres », expositions d'intérêt national, etc.), la restitution des enquêtes de satisfaction des publics et sur la tarification des droits d'entrées et autres (audioguides, etc.).</p>
<p><b>Point formation continue à la DGP : bilan de l'année 2016, offre de formation 2017</b></p> <p>Les organisations syndicales souhaitent mettre en exergue la méconnaissance de certains formateurs sur des sujets spécifiques propres au ministère de la culture.</p>	<p>La présidente du CT propose de faire remonter au SG les plaintes des agents sur le manque de modules métiers lors des formations à la préparation des concours, notamment ceux de TSC et de chargé d'études documentaires</p> <p>La mission dialogue social propose un échange entre la CGT et le bureau des concours et de la préparation aux examens.</p>
<p><b>Point emplois</b></p> <p>Les organisations syndicales demandent à l'administration d'établir, un tableau des effectifs plus complet, où serait mentionnée la répartition par année des catégories A, B et C par filières et par établissements.</p>	<p>Cette demande sera prise en compte lors d'un prochain point emplois.</p>

<p><b>Questions diverses</b></p> <p><u>Point INHA</u> La CGT-Culture réitère sa demande d'obtenir la liste des doublons pouvant être proposés aux bibliothèques du réseau des musées nationaux.</p>	<p>L'administration indique que la direction de l'INHA n'a pas, à ce jour, validé un travail sur la diffusion des doublons de la BCMN et ce pour les raisons suivantes : les notices de la BCMN ne sont pas encore dans le Sudoc et le catalogue de l'INHA, c'est pourquoi la visibilité sur les doublons est compliquée et la reprise des données s'annonce assez longue et complexe.</p> <p>Toutefois, et sous réserve de validation par la direction de l'INHA et du SMF, il pourrait être proposé aux bibliothèques des musées nationaux des dons (forme juridique encore à trouver) de documents venant de la BCMN. En tout état de cause, il convient de réfléchir à des modalités pratiques et réalistes de mise en œuvre.</p>
<p><b>Règlement intérieur des SCN</b></p>	<p>Le RI du musée national Magnin a été approuvé à la séance du CT spécial Musées du 3 décembre 2015.</p> <p>Les RI des SCN suivants sont en en projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Musée national du château de Compiègne</li> <li>Musée national du Moyen Âge – Thermes et hôtel de Cluny : <u>RI examiné pour avis lors de cette séance.</u></li> <li>Musée national et domaine du château de Pau</li> <li>Musées nationaux du XXe siècle des Alpes-Maritimes</li> <li>Musée d'Archéologie Nationale au château de Saint-Germain-en-Laye : des groupes de travail sont constitués.</li> <li>C2RMF : Un travail en commun avec la mission dialogue social est actuellement en cours.</li> </ul>